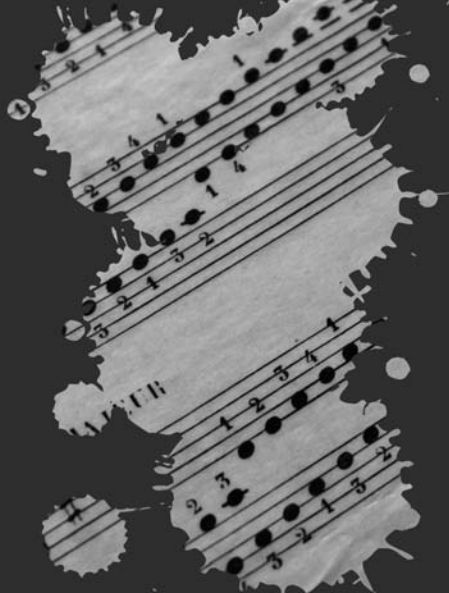


Conservatoire Jehan Alain

le Pecq
sur Seine

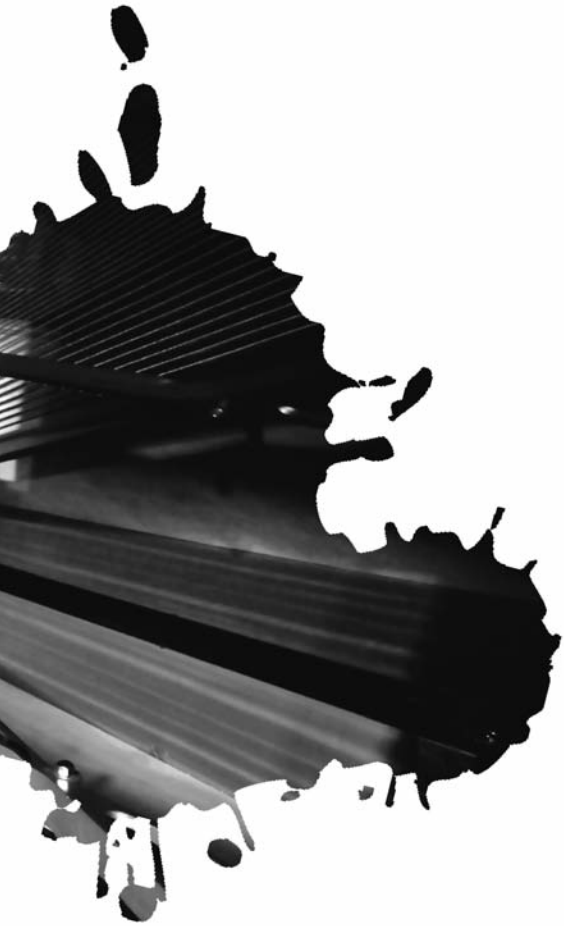
SOMMERS



Conservatoire municipal de musique Jehan Alain
2, impasse du 1 quai Voltaire
78230 LE PECQ
Tél. : 01 39 73 02 65
Directrice : Sophie JOLIS-DARPAS
conservatoire-alain@wanadoo.fr
Secrétaire : Christine LAGUIONIE

Renseignements :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30
et samedi de 9 h à 12 h.





Mesdames et Messieurs,

Chers Alpicois,

Depuis 1990, notre Conservatoire Jehan Alain et l'ensemble de ses professeurs ont l'ambition de s'ouvrir au plus grand nombre et de faire partager à toutes les générations leur passion de la musique. Notre ambition est double : offrir un enseignement musical exigeant, de qualité tout en permettant à chacun de s'épanouir dans sa discipline.

Notre conservatoire Jehan Alain vous offre le choix de débiter ou poursuivre la pratique de treize instruments et la possibilité de rejoindre l'une de ses six formations d'ensemble (orchestre, musique de chambre, chorale etc...)

À la rentrée 2011, notre Conservatoire s'engage dans un nouvel élan musical en développant son département de musiques actuelles : après les cours de batterie, de guitare moderne, de saxophone et de chant musiques actuelles, c'est avec plaisir que nous vous proposons de découvrir ou de vous perfectionner dans nos nouvelles classes de guitare basse, piano variétés jazz et musique assistée par ordinateur.

*Je vous souhaite à tous et à tous de
vivre une très agréable et très belle année...
musical !*

Alain GOURNAC
Maire du Pecq
Sénateur des Yvelines

L'ÉVEIL MUSICAL

L'éveil (de 4 à 5 ans) : classe découverte de 45 min qui permet d'initier l'enfant au langage de la musique à travers le jeu et de l'éveiller à la reproduction et l'invention sonore.

Le probatoire (6 ans) : le cours comprend 45 min hebdomadaires de formation musicale, 45 mn de chant choral et des sessions de présentation d'instruments.

LES ÉTUDES MUSICALES

Le cursus s'articule autour de 3 pôles : la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

La formation musicale (à partir de 7 ans) : permet d'apprendre aux enfants les différentes clés du langage musical (lecture, rythme, chant, écoute) et les familiarise avec les différents styles musicaux.

La pratique instrumentale (à partir de 7 ans)

Cours individuel d'instrument dont la durée est fonction du niveau de l'élève (20 minutes, 30 minutes ou 45 minutes).

L'inscription au cours d'instrument comprend le cours de formation musicale et un cours de pratique collective (le chant choral pour les 2 premières années et une pratique collective instrumentale à partir de la 3^e année d'instrument).



Les pratiques collectives

Elles permettent aux élèves de s'épanouir à travers une expérience musicale concrète par le biais de l'échange, de l'écoute et de l'expression instrumentale.

Les pratiques collectives se répartissent entre :

- Le chant choral (jusqu'à 8 ans) 45 min hebdomadaires
- Les ensembles de musique de chambre
(petites formations instrumentales réunissant des élèves de classes différentes)
- Un ensemble à cordes pour les élèves des classes de violon et violoncelle
- Un ensemble de flûtes
- Un ensemble de clarinettes
- Un ensemble de guitares
- Un atelier chant lyrique
- Un atelier chant musiques actuelles

LE DÉPARTEMENT DE MUSIQUES ACTUELLES

Le conservatoire du Pecq propose également un enseignement ouvert à toutes les pratiques musicales d'aujourd'hui (rock, variétés, jazz, etc). Ces cours ont pour but de former les jeunes aux esthétiques contemporaines des musiques actuelles et de les accompagner dans des projets de musiques vivantes.

Le cursus s'articule autour de 3 pôles : la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

La formation musicale :

Permet d'apprendre aux élèves les différentes clés du langage musical (lecture, rythme, chant, écoute) et les familiarise avec les différents styles musicaux.

La pratique instrumentale :

Cours individuel d'instrument dont la durée est fonction du niveau de l'élève (20 minutes, 30 minutes ou 45 minutes).

Pour le cours de guitare basse, les élèves auront déjà des notions en guitare : temps de cours hebdomadaire 30 minutes.

Pour le cours de piano variétés-jazz, les élèves auront déjà 3 à 4 ans de piano.
Temps de cours hebdomadaire : 30 minutes.

L'inscription au cours d'instrument comprend le cours de formation musicale et un cours de pratique collective.



La pratique collective :

Elle permet aux élèves de s'épanouir à travers une expérience musicale concrète par le biais de l'échange, de l'écoute et de l'expression instrumentale.

- Atelier chant musiques actuelles
- Ensemble de guitares
- Atelier jazz
- Atelier musiques actuelles

Atelier Musique Assistée par Ordinateur :

Cours de groupe permettant aux jeunes de s'initier au logiciel d'enregistrement et d'arrangements ProTools pour créer des maquettes. L'objectif est d'arriver à enregistrer une de leurs créations ou un morceau de leur choix à la fin de l'année.
1h30 hebdomadaire.

LES COURS SPÉCIFIQUES

LES COURS POUR ADULTES

L'ensemble des cours d'instrument et de pratique collective est ouvert aux adultes, accueillis en fonction des places disponibles. Des cours spécifiques de formation musicale leur sont proposés.

Ils peuvent suivre le même cursus que celui des enfants ou opter pour un parcours "hors cursus". Leur temps de cours est de 30 minutes.

LES ATELIERS SPÉCIFIQUES :

- Prépabac

Ce cours permet aux élèves de classe de terminale de préparer l'épreuve facultative de musique au baccalauréat.

- Ateliers musicaux spécialisés

Ce cours s'adresse aux personnes handicapées mentales. Il s'articule sur un travail vocal et instrumental, la maîtrise de la gestuelle et de la voix, le développement du sens rythmique, de la mémoire, par le biais de la création collective.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES ET LES PROFESSEURS

Éveil musical et probatoire	Isabelle De Nantois	Carole Poulain
Formation musicale	Valérie Gallet	Carole Poulain
	Caroline Fauchet	Frédéric Pierrot

Musique Assistée par Ordinateur :

En cours de recrutement

Ateliers spécialisés Michaël Bougon

Cordes

Violon	Juliette Wittendal
Violoncelle	Guillaume Martigné
Guitare classique	Olivier Priester

Vents et chant lyrique

Flûte à bec	Marie-Hélène Hubaut
Flûte traversière	Marie-Hélène Hubaut
Clarinette	Thérèse Pannetrat
Trompette	Stéphane Billault
Saxophone	Bertrand Bilon
Chant lyrique	Jean-Luc Rayon

Piano

Hakim Bentchouala	Catherine Delpoux
Caroline Fauchet	Sayuri Nicoleau
Nathalie Rode	Frédéric Pierrot

Cours de piano pour les personnes handicapées

Michaël Bougon

Jazz et musiques actuelles

Chant	Cokie Demaia
Saxo	Bertrand Bilon
Guitare moderne	Jacques Friedmann
Guitare basse	En cours de recrutement
Piano variétés jazz	En cours de recrutement
Batterie	Richard Portier

CURSUS DE L'ÉVEIL ET FORMATION MUSICALE

CYCLES	NIVEAUX	DURÉE HEBDOMADAIRE	ÉVALUATION
Éveil Probatoire	1 ^{ère} année (4 ans)	45 min	
	2 ^e année (5ans)	45 min + Chant choral 45 min	
	2 ^e année (6 ans)	45 min + Chant choral 45 min	
Cycle 1 (4 années)	Initiation	1 h + Chant choral 45 min	Contrôle continu Examen de fin d'année
Cycle 2 (4 années)	Approfondissement	1h30	Contrôle continu Examen de fin d'année

CURSUS DES ÉTUDES MUSICALES

CYCLES	NIVEAUX	DURÉE HEBDOMADAIRE	ÉVALUATION
Initiation		20 min en cours individuel	Appréciation du professeur et du directeur pour l'entrée en 1 ^{er} cycle
Cycle 1 3 à 5 ans	Initiation	20 min les 3 premières années 30 min à partir de la 4 ^e année	Contrôle continu Examen en fin d'année*
Cycle 2 3 à 6 ans	Approfondissement	30 min les 3 premières années 45 min à partir de la 4 ^e année	Contrôle continu Examen en fin d'année*
Cycle 3 2 à 3 ans	Perfectionnement	45 min	Contrôle continu Examen en fin d'année*

** Les passages de cycle donneront lieu à un examen devant un jury extérieur.
Un examen interne sera organisé pour les autres années.*

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2011.

Inscription des anciens élèves

Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat à partir du 1^{er} juin aux horaires suivants :

- Lundi : 9h-12h30 et 13h30-19h
- Mardi : 13h-21h
- Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30- 19h
- Jeudi : 13h-21h
- Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-19h

Les familles effectueront le règlement auprès du secrétariat pour valider leur inscription le 28 juin dernier délai.

Inscription des nouveaux élèves

- Pour les pianistes : le samedi 10 septembre de 9h à 12h
- Pour les autres instruments : les 1^{er}, 2, 5 et 6 septembre de 14h à 18h, et le samedi 3 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Pièces à fournir :

- 1 photo
- 3 enveloppes timbrées libellées à votre adresse
- 1 justificatif de domicile pour les Alpicois
- Les dossiers incomplets ne seront pas retenus

L'inscription au Conservatoire engage l'élève pour l'année scolaire

À cet effet, une fiche d'inscription sera signée par les parents, les tuteurs ou l'élève majeur responsable.

Le paiement des cotisations est annuel en 1, 2 ou 3 chèques.

Le remboursement ou la suspension des paiements n'est possible (sur justificatif et après accord du Maire) qu'en cas de :

- Déménagement hors de la commune
- Congé de longue maladie.

Les nouveaux inscrits, en cours d'année, justifiant d'un passé musical, paient :

- La totalité de la cotisation annuelle, si leur inscription est effective au 1^{er} trimestre.
- 2/3 de leur cotisation annuelle, si leur inscription est effective au 2^e trimestre.

Tarifs hors Pecq

Sauf accord particulier intercommunal, un supplément forfaitaire de 40 % est appliqué pour toutes les disciplines (sauf ateliers spécialisés et MAO).

Ce supplément forfaitaire est réduit à 20% pour toutes les disciplines, pour les enfants scolarisés au Pecq (sur justificatif) et pour les personnes travaillant au Pecq, pour elles-mêmes, leur conjoint et leurs enfants (sur justificatif).



Réductions pour les familles

- 10% pour deux élèves inscrits en même temps
- 20 % pour trois élèves inscrits en même temps
- 30 % pour quatre élèves et plus inscrits en même temps

Droits annuels d'inscription

- Inscription individuelle ▪ 23,50 € Le Pecq / 28,50 € Hors Pecq
- Inscription familiale ▪ 73,50 € pour 4 élèves et plus d'une même famille alpine inscrites en même temps
- ▪ 103 € pour 4 élèves et plus d'une même famille non alpine inscrites en même temps
- Inscription collective ▪ 143 € (+ de 10 personnes)
(ateliers spécialisés)

Droits SEAM (droits à photocopie reversés à la Société des Editeurs et Auteurs de Musiques) : ▪ 7 €

Les droits d'inscription et la cotisation SEAM sont perçus dans leur intégralité, quelle que soit la date d'inscription.

TARIFS ANNUELS 2011/2012

		PREMIER CYCLE		
Éveil		203 €		
Probatoire (cycle d'initiation et d'orientation)		341 €		
Cours individuels	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle et dernière année de 1 ^{er} cycle (année d'examen)	3 ^e cycle et dernière année de 2 ^e cycle (année d'examen)	
	Durée 3/5 ans temps de cours hebdo : 20 min	Durée 3/5 ans temps de cours hebdo : 30 min	Durée 2/3 ans temps de cours hebdo : 45 min	
piano/piano variétés jazz flûte à bec, chant/art lyrique violon, alto, violoncelle flûte, clarinette, trompette saxophone guitare classique, moderne basse, batterie	494 €	578 €	622 €	
Deuxième instrument	341 €	400 €	427 €	

Cours collectifs	1^{er} cycle	2^e cycle et dernière année de 1^{er} cycle (année d'examen)	3^e cycle et dernière année de 2^e cycle (année d'examen)
Formation musicale sans instrument		250 €	
Orchestre seul		250 €	
Prépa-bac		66 € élèves inscrits en instrument 91 € élèves non inscrits au conservatoire	
Musique assistée par ordinateur		300 €	
Ateliers spécialisés		250 €	
Ateliers spécialisés (inscription collective)		177 €	





RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- Le 10^e anniversaire du Printemps Musical du Pecq
10 jours de concerts et spectacles entre le 16 et le 25 mars 2012
- Les Cartes Blanches du conservatoire
5 concerts (classique, jazz, chansons, ...)
le dimanche à 17h entre janvier et juin 2012.
(programme disponible en octobre 2011).

